AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-2-6-75048354

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 50,00 F

Régie de Recettes de la D.D.A. Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux Cité Administrative - Rue Pélissier 63034 Clermont Ferrand Cedex C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex

Téléphone 92-42-68 - Postes 440 et 449

BULLETIN N° 35 du 23 MAI 1975.-

C E R E A L E S

INSECTES RAVAGEURS DES ORGANES AERIENS DES CEREALES.-

Voir au verso et page 3 la suite de l'information relative aux insectes ravageurs des organes aériens des céréales.

V I G N E

MILDIOU.-

Les dernières précipitations orageuses, importantes par endroits ont localement permis les premières infections, voire même les premiers repiquages de la maladie.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un premier traitement avant le 29 Mai, date à partir de laquelle, en cas de période favorable, les contaminations pourraient devenir dangereuses.

OÏDIUM.-

Intervenir sur les cépages sensibles (à signaler que le soufre, utilisé en poudrage est également efficace contre l'Acariose et l'Erinose, ravageurs fréquents dans d'assez nombreux vignobles).

TORDEUSES DE LA GRAPPE.-

Dans les vignes où les attaques de Cochylis et d'Eudemis sont habituelles, à la bouillie utilisée contre le Mildiou ajouter un produit (voir le n° 265 de la Revue PHYTOMA) pour traiter en même temps contre ces Tordeuses de la grappe.

Clermont-Ferrand, le 23 Mai 1975.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire :

P. DENIZET.

P 394

Imprimerie de la Station Auvergne-Limousin — Directeur-Gérant : L. BOUYX

Tirage n° 927 du 23 Mai 1975.

LES INSECTES RAVAGEURS DES ORGANES AERIENS DES CEREALES (Suite)

II.- LES RAVAGEURS DE L'EPI

a) Les Pucerons

Depuis 1971, on observe des pullulations de pucerons, probablement à cause de l'absence de fortes gelées hivernales. Les invasions les plus spectaculaires sur épis sont dues au Sitobion, et c'est sans doute cette espèce qui peut causer le plus de dégâts. Les autres se multiplient plutôt sur feuilles.

On estime que des dégâts effectifs sont causés par 20 à 25 pucerons par épi. Mais pour que ce niveau ne soit jamais atteint, il faut surveiller l'évolution des populations dès 5 pucerons par épi, ce qui constitue un seuil d'alerte. Le traitement serait ensuite décidé lorsque la moyenne de 10 à 15 pucerons

par épi, est atteinte en très peu de temps (une semaine) et très tôt en saison, car alors les auxiliaires ne pourront intervenir à temps pour empêcher les dégâts. De toute façon, les pucerons quittent l'épi avant la maturité pâteuse, et tout traitement tardif serait inutile, voire nuisible.

Afin de respecter les auxiliaires, il faut absolument utiliser un aphicide spécifique. En outre, pour épargner les abeilles attirées par le miellat des pucerons, il ne faut pas traiter aux heures de butinage. Les produits qu'on peut citer ne sont pas homologués et la responsabilité de leur utilisation repose entièrement sur le cultivateur :

- pirimicarbe 125 g/ha (PIRIMOR = 0,250 kg/ha)
- isolane .... 100 g/ha (PRIMINE 10 = 1 l/ha)

b) Les Cécidomyies des fleurs de blé

Il y a deux espèces dont le nom commun évoque la couleur des larves : la Cécidomyie jaune et la Cécidomyie orange.

Ces moucherons sont difficiles à déterminer. Les adultes qu'on peut piéger dans des assiettes jaunes dès la fin mai peuvent être confondu avec d'autres espèces, la Cécidomyie du colza par exemple. De même les larves peuvent être confondues avec celles des Thrips qui, elles possèdent des pattes.

Dès l'épiaison, les oeufs sont pondus sous les glumelles. Les larves se développent aux dépens des jeunes grains qui peuvent avorter ou rester malformés. On estime que les Cécidomyies ont été responsables en 1966 des chutes de rendements dans plusieurs régions françaises. Mais depuis, aucune expérimentation n'a pu préciser la nuisibilité réelle de ces ravageurs. On sait seulement que les risques sont plus élevés si les adultes sont nombreux au stade sensible (épiaison - floraison) et si le temps est favorable à la ponte (chaud et calme). A titre indicatif, on peut noter que le fenthion ou le fenitrothion à 500 g/ha sont efficaces.

c) Les Thrips

Eux aussi sont fréquents dans de nombreuses cultures, notamment les céréales, et il existe plusieurs espèces dont l'une est un prédateur vis-à-vis des autres. Leur incidence éventuelle vis-à-vis de la culture est mal connue, et fait actuellement l'objet de recherches.

Les adultes sont de très petits insectes piqueurs qui se rencontrent couramment dans les épis entre les glumelles et le grain. Les larves, par leurs piqûres seraient dommageables au grain.

Aucune lutte n'est à envisager à l'heure actuelle.

./...

III.- LES RAVAGEURS DES ORGANES VEGETATIFS

a) Les mineuses des feuilles

Ces petites mouches (3 à 5 mm) du genre Agromyza, dont les larves minent le feuillage des céréales se manifestent sporadiquement. Toutefois, à la faveur de conditions non définies, elles se sont révélées particulièrement actives en 1973 et 1974, notamment sur escourgeons et orges.

Après avoir hiverné dans le sol sous forme de pupe, l'insecte adulte apparaît en avril-mai. Les pontes sont déposées sur les feuilles de céréales, de préférence vers l'extrémité. La larve se développe entre les deux épidermes aux dépens du tissu chlorophyllien, et elle sort en juin pour se transformer en pupe dans le sol.

Les dégâts pourraient être sensibles en cas de forte attaque, mais il n'a pas encore été possible de les évaluer avec précision. La lutte ne pourrait être qu'exceptionnelle de toute façon.

b) Le Cephe des chaumes

C'est seulement en Charente-Maritime (Aunis) que des dégâts notables ont été commis en 1973 et 1974 par cet hyménoptère.

La ponte a lieu en juin sous l'épi, et la larve descend dans la tige en rongeant la moelle et en traversant les noeuds. A la fin de juillet, le développement est terminé, et la larve se tisse un cocon dans la partie enterrée du chaume. Au préalable, elle a pratiqué une incision circulaire de la tige qui peut se casser sous l'action du vent et des pluies.

Le meilleur moyen de lutte consiste à enfouir profondément les pailles afin de gêner la sortie des adultes après nymphose au printemps suivant.

c) Les criocères du blé

Ce sont de petits coléoptères du genre Lema, très communs et presque toujours inoffensifs, même si les morsures qu'ils occasionnent au feuillage sont spectaculaires. Dans un essai de Champagne, des parcelles d'essai de blé d'hiver ont donné un rendement de 83 quintaux par hectare, alors que le limbe des trois premières feuilles était détruit à 30 %.

Les adultes, bleus, ou bleus orangés, découpent les feuilles en lanières par leurs morsures longitudinales. Les larves, jaunes sont recouvertes d'un mucilage protecteur sur lequel s'agglutinent les excréments. Elles "broutent" le limbe en respectant l'épiderme inférieur.

En toute logique, aucun traitement ne doit actuellement être recommandé.

C O N C L U S I O N

Nous insistons sur le fait qu'aucun produit insecticide n'est homologué sur céréales. Les matières actives qui ont été reconnues efficaces ne peuvent être employées que sous la seule responsabilité de l'utilisateur. La plus grande prudence s'impose donc et il faut proscrire les traitements "d'assurance". A plus forte raison, le mélange systématique avec les fongicides, de produits très polyvalents et toxiques comme les parathions, est à exclure absolument.

Les équilibres biologiques qui s'établissent au sein d'une culture de céréales pourraient en être perturbés de façon imprévisible.

Ce sont les observations qui doivent être systématiques.

Les comptages devront porter sur des échantillons de taille suffisante, et prélevés en divers endroits de la parcelle : par exemple 10 prélèvements de 5 ou 10 épis consécutifs pour contrôler les populations de pucerons.

P 395